

Numéro du BEEFP 95-001

Halifax, Nouvelle-Écosse

Citadelle d'Halifax

Redan (comprenant les casemates 34 à 50 et 36b à 48b)

Complexe de défense d'Halifax

Le redan de la Citadelle d'Halifax a été construit entre 1840 et 1853 pour la garnison coloniale des forces impériales à Halifax. Le redan est l'oeuvre de trois membres du Corps of Royal Engineers: le lieutenant-colonel Gustavas Nicolls (1825-1831), à qui l'on doit la conception d'origine, le lieutenant-colonel Rice Jones (1833-1842), qui a modifié la conception pour inclure deux casemates à étages dans les remparts, et le lieutenant-colonel Patrick D. Calder (1842-1848), qui a modifié encore la conception en plaçant les casemates de cellier sous le terrain de parade. Les modifications sont résumées à l'annexe A du présent document. Le redan est à l'heure actuelle la propriété de Patrimoine canadien. Consulter le rapport 95-001, volume 1 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le redan a été désigné «édifice classé» en raison de la thématique historique qui lui est associée, des qualités de sa conception architecturale et du rôle important qu'il joue dans l'environnement.

La structure est associée à la défense active de la station navale impériale durant la période de suspicion et d'hostilité mutuelles entre la Grande-Bretagne et les États-Unis après la guerre de 1812 et dans la période de tension accrue qui a suivi l'affaire Trent en 1861. Affichant les caractéristiques prototypiques d'un fort à bastions en maçonnerie conçu pour la mise à l'affût des pièces d'artillerie à âme lisse et adapté par la suite pour les canons à âme rayée à chargement par la bouche, le redan est un précieux spécimen de ces deux époques.

L'achèvement du redan en 1853 faisait partie d'une amélioration majeure des défenses d'Halifax préconisées par le rapport Smythe de 1825 et réalisées entre 1838 et 1862. Les emplois civils créés par ce projet et la demande accrue de personnel pour les postes de défense entraînèrent la relance économique d'Halifax.

Vu du fond du fossé sec, le redan est impressionnant avec ses hauts murs d'escarpe légèrement talutés à assise régulière et leurs ouvertures régulièrement espacées à arc plat. En saillie sur la façade sud, se trouve une belle entrée classique en arc de triomphe. À l'intérieur, les casemates témoignent d'une compétence particulière dans le maniement des matériaux de maçonnerie et sont remarquables par la simplicité de leur géométrie, leur précision et leur solidité.

Halifax, Nouvelle-Écosse

Citadelle d'Halifax

Redan (comprenant les casemates 34 à 50 et 36b à 48b)

Complexe de défense d'Halifax

Depuis sa construction, le redan a fait preuve de très bonnes qualités fonctionnelles malgré l'installation de nouveaux canons à âme rayée sur les remparts, les modifications apportées à la disposition des cloisons intérieures et la percée de nouvelles portes de communication entre les blocs.

La restauration du profil du parapet et la remise à l'affût des canons ces dernières années ont permis de restituer en grande partie l'aspect du redan après 1874-1878 et seuls des changements mineurs subsistent dans la relation historique entre la structure et son environnement. En tant qu'élément intégral du corps principal de l'ouvrage, avec la plus haute section du mur d'escarpe dans la fortification, le redan a une forte influence sur le caractère militaire de la Citadelle.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du redan réside dans les éléments qui expriment son statut de structure militaire spécialisée. À l'extérieur, les éléments caractéristiques de la valeur patrimoniale de ce redan sont les deux façades du mur d'escarpe formant un angle saillant, les murs en granit taillé à assise régulière avec remblai de moellons, les canonnières flanquées de meurtrières desservant les casemates de défense, les meurtrières régulièrement espacées et les fenêtres desservant les casemates de casernement et la grille principale à arc segmentaire encadré de pilastres, supportant un entablement et un comble avec plaque incrustée. Le mur de soutènement droit faisant face au terrain de parade est caractérisé par des pierres de granit bosselé avec joints à feuillure et remblai de moellons, les ouvertures à espacement irrégulier des portes et des fenêtres à arc plat, le puits de lumière desservant l'étage du sous-sol et la grille principale à arc segmentaire avec voussoirs.

Pour protéger au mieux la valeur patrimoniale de l'extérieur, il faudrait prévoir un traitement de conservation des divers éléments en fer (piquets, mains courantes, barres, bossoirs et crochets en fer), un nettoyage des taches d'oxyde de fer et d'efflorescence sur la maçonnerie, un rejointoiement régulier des murailles de granit, une inspection des points faibles éventuels dans l'étanchéité des remparts (jonctions du chaperon d'escarpe et des murs de soutènement bas avec le toit des casemates) et veiller à ce que les puisards et les drains restent secs.

À l'intérieur, les éléments caractéristiques de la valeur patrimoniale de ce redan sont la construction voûtée antibombe des toits de casemate (voûtes en brique à profil segmentaire de plusieurs anneaux, un revêtement cimentaire, une couche d'asphalte et une épaisse couche de terre) et les foyers de cheminée ouverts avec conduits inclinés réunis dans une cheminée dépassant du parapet.

Numéro du BEEFP 95-001

Halifax, Nouvelle-Écosse

Citadelle d'Halifax**Redan (comprenant les casemates 34 à 50 et 36b à 48b)**

Complexe de défense d'Halifax

Pour protéger au mieux la valeur patrimoniale de l'intérieur, il conviendrait de surveiller l'étanchéité au-dessus des casemates, de vérifier l'état des poutrelles encastrées dans les murs de maçonnerie et de rejointoyer régulièrement les surfaces des murs et des plafonds.

La relation historique entre le redan et l'intérieur du corps principal de l'ouvrage a été améliorée et renforcée ces dernières années par la restauration des murs de soutènement de la courtine ouest, des saillants et demi-bastions, du cavalier, du mur d'enceinte du magasin sud, de la rampe et de la surface du terrain de parade. L'entretien constant de ces éléments ainsi que des divers éléments des remparts va préserver le caractère militaire de cette fortification.

ANNEXEA

Les modifications à l'extérieur comprennent: la transformation des portes des casemates 49 et 50 en fenêtres et l'installation de barreaux dans la canonnière de la casemate 50 (1855-1856); le démantèlement du canon de 8 pouces et d'un canon 32 livres à âme lisse sur les remparts et la construction de deux nouveaux emplacements en pierre de fer pour un canon rayé de 7 po à chargement par la culasse sur la plate-forme transversale basse de la face droite et un canon rayé de 7 po à chargement par la culasse sur la plate-forme transversale basse du saillant (1864-1868); la percée de nombreuses ouvertures de fenêtres dans le mur de soutènement, la conversion des ouvertures simples en ouvertures jumelées (1870-1879); le démantèlement de toutes les pièces d'artillerie sur les remparts et la construction de quatre nouveaux emplacements en granit flanqués de niches à obus et munitions revêtues de brique pour deux canons rayés de 7 po à chargement par la bouche, un canon rayé de 7 po à chargement par la bouche sur le saillant et un canon rayé de 7 po à chargement par la bouche sur la face gauche (tous montés à l'affût sur des plates-formes basses transversales avec pivot A); la construction de pare-éclats gazonnés entre les emplacements et le reprofilage du parapet (1874-1879); la démolition de sections de 30 pieds du mur bas de soutènement et la construction d'une rallonge en fer et en bois pour le terre-plein à l'arrière de trois des nouveaux emplacements des canons rayés de 7 po à chargement par la bouche (1874-1879); la percée de deux brèches de trois pieds dans le mur bas de soutènement aux extrémités opposées du redan et la pose de grilles de fer et de treuils à munitions pour hisser les projectiles et munitions lourdes au niveau du chargement (1874-1879); la construction d'une structure à ossature de bois servant d'enceinte et de toiture aux remparts (1881); la démolition de la structure à ossature sur les remparts (1938); l'enlèvement du colmatage sous la fenêtre de la casemate 49 pour restaurer la porte (vers 1956); et le remplacement de l'ancien pont-levis par un pont fixe en bois (1961). Les modifications

Numéro du BEEFP 95-001

Halifax, Nouvelle-Écosse

Citadelle d'Halifax

Redan (comprenant les casemates 34 à 50 et 36b à 48b)

Complexe de défense d'Halifax

à l'intérieur comprennent: la percée de plusieurs entrées de porte dans les murs porteurs entre les casemates et la modification de la disposition des cloisons d'origine (sans date); la conversion de la casemate 42 en une configuration à deux niveaux (sans date); la construction de l'agencement cellulaire actuel dans la casemate 50 et la pose de parquets dans la casemate 49 ainsi que la fermeture de la casemate 50 (vers 1900); l'enlèvement du plancher de bois divisant la casemate 45 en deux étages (vers 1990).

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

1997.10.20

Traduction